

## **Rapport d'activité de la médiation départementale pour l'année 2025**

**Intervention d'Ibrahima Traoré  
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président,  
Chèr·es collègues,

Avant toute chose, je souhaite, au nom de notre groupe, saluer et remercier l'ensemble de l'équipe de la médiation départementale pour la qualité remarquable de son travail.

Année après année, depuis plus de dix ans, **ces rapports d'activité démontrent toute l'utilité de ce service pour les Val-de-Marnais·es**. Cette médiation prend une importance certaine **dans un contexte où les choix de votre majorité conduisent progressivement à éloigner le Département de ses missions de service public et à fragiliser l'accès des habitant·es du Val-de-Marne à leurs droits**.

Malgré les suppressions de dispositifs, les fermetures de directions et de services, sans oublier la dégradation continue des conditions d'accueil et d'accompagnement, **la médiation départementale continue d'assurer ses missions avec une efficacité remarquable. Les délais de traitement demeurent globalement maîtrisés alors même que les sollicitations augmentent encore cette année : 583 saisines ont été enregistrées en 2025, soit près de cinquante de plus qu'en 2024**.

Cette progression **témoigne à la fois de la visibilité croissante de la médiation départementale et des besoins grandissants qui sont exprimés par les habitant·es**.

Elle traduit aussi les difficultés toujours plus nombreuses rencontrées par les val-de-marnais-es, notamment dans leurs démarches administratives.

Comme les années précédentes, **les sollicitations portant sur les administrations extérieures au Département, et notamment les services préfectoraux, représentent une part très importante des saisines<sup>1</sup>** ; plus de la moitié d'entre elles.

Ce constat n'est pas nouveau, mais il demeure particulièrement préoccupant. **Il ne doit toutefois pas masquer les difficultés rencontrées dans les services départementaux eux-mêmes, qui continuent également d'alimenter un nombre significatif de recours à la médiation.**

À la lecture du rapport, un élément retient l'attention de notre groupe : **la pratique du rejet implicite demeure l'une des recommandations récurrentes** formulées par la médiation départementale. **Cela fait désormais trois années consécutives que cette question est soulevée.** Pourtant, les avancées semblent toujours limitées. **Pouvez-vous nous dire quelles actions concrètes avez-vous engagées afin de réduire significativement le recours au rejet implicite et de garantir une réponse systématique aux usagers ?**

Par ailleurs, si le nombre des sollicitations augmente, **les principales problématiques demeurent essentiellement les mêmes que l'an dernier.** Les questions liées à l'autonomie, à l'action sociale, à l'insertion, au RSA ou encore aux aides à la mobilité concentrent l'essentiel des demandes.

---

<sup>1</sup> 270 sollicitations (228 en 2024) soit 48 % des sollicitations concernaient un service du Conseil départemental.

Ce constat n'a rien d'anodin. **Les sollicitations relatives à la carte Améthyste sont en hausse<sup>2</sup> et il est fort probable qu'elles augmentent encore en 2026 avec le dispositif, déjà inopérant, Valib+.** Cela confirme, selon nous, que la suppression de la carte Améthyste au profit du dispositif Valib+ n'était pas la bonne solution. **Il aurait été préférable de repenser le dispositif, comme nous vous l'avons conseillé, afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires** plutôt que de mettre en place un système favorisant le non-recours aux droits.

**Les questions relatives au handicap occupent également une place très importante dans les saisines adressées à la médiation.** La direction de l'Autonomie et la MDPH concentrent une part importante des difficultés rencontrées par les val-de-marnais-es.

**La promesse d'une division par deux des délais de traitement des dossiers à la Maison Départementale des Personnes Handicapées n'est pas totalement atteinte malgré les progrès fait, je vous l'accorde, pour les prestations dont bénéficient les enfants. En revanche, pour l'allocation adulte handicapé nous sommes à 9,4 mois et pour la PCH à 11,4 mois.** Il s'agit pourtant d'un de vos engagements de campagne, et il est pour le moment loin d'être tenu.

**Le désengagement financier de la Région Île-de-France ne contribue pas à améliorer la situation sur le fond de compensation.** J'avais pourtant alerté sur le désengagement de la Région. C'est désormais acté et je remercie Mme Seguret de nous l'avoir confirmé lors du dernier COMEX.

---

<sup>2</sup> 18 sollicitations contre une 14 en 2024

Enfin, je terminerai en soulignant que **nous partageons pleinement l'ensemble des recommandations formulées par la médiation départementale.**

**Nous soutenons notamment la nécessité de renforcer le travail commun avec les services de l'État.** Les difficultés rencontrées dans le traitement de nombreuses démarches administratives, en particulier celles relatives aux titres de séjour, sont aujourd'hui un véritable parcours du combattant pour de nombreux habitant-es du Val-de-Marne.

**Nous sommes d'ailleurs très régulièrement sollicités par des val-de-marnais-es confronté-es à des délais excessivement longs, à des rendez-vous impossibles à obtenir ou, plus simplement encore, à l'absence de réponse des services de l'État.**

Le manque d'effectif conjugué aux politiques toujours plus conservatrices des gouvernements successifs engendre **de nombreuses ruptures de droits. Cette situation alimente ce que de nombreuses associations qualifient désormais de « fabrique de personnes sans-papiers.**

Nous devons ensemble œuvrer à garantir à chacun-es un accès à ses droits et permettre aux habitant-es de notre territoire de vivre sereinement en Val-de-Marne et ce, alors même que **les politiques d'austérité fragilisent toujours davantage les services publics et contribuent à la précarisation administrative de nombreuses personnes.**

Je crois d'ailleurs pouvoir dire que vous disposez, au sein du gouvernement, de relais politiques susceptibles de porter cette exigence. **Nous espérons donc que cette préoccupation, largement relayée par la médiation départementale, trouvera un écho favorable.**

Comme je l'indiquais en introduction, **nous réaffirmons également notre soutien à la recommandation de la médiatrice départementale visant à mettre fin, à terme, au rejet implicite** comme mode de gestion des demandes, d'autant plus **au regard du nombre important de saisines faisant état d'une absence totale de réponse.**

Pour conclure, **nous remercions sincèrement l'ensemble de l'équipe de la médiation départementale pour la qualité de son travail ainsi que pour ce rapport particulièrement complet, rigoureux et utile.** Notre groupe en partage très largement les constats qui y sont formulés et soutient les recommandations qui sont proposées.

Je vous remercie

*Seul le prononcé fait foi*